
Fiches

Emploi



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles.

Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Évolution de l'emploi

Fin 2016, selon les Estimations d'emploi, 27,6 millions de personnes sont en emploi en France. Parmi elles, 24,7 millions exercent une activité salariée et 2,8 sont non salariées. Les femmes occupent la moitié des **emplois salariés**, leur présence variant selon les secteurs d'activité : elles sont nettement moins représentées dans la construction (11 %), l'agriculture (28 %) et l'industrie (29 %) que dans le tertiaire (48 % dans les services marchands et 68 % dans les services non marchands). L'**emploi non salarié** est surtout masculin (66 % d'hommes fin 2016).

Entre fin 2016 et fin 2017, l'emploi augmente de 341 000 (après + 219 000 en 2016). Ce dynamisme repose sur l'emploi salarié (+ 348 000 après + 229 000) qui progresse le plus vivement depuis 2007, plus particulièrement dans le secteur privé (+ 355 000 après + 205 000). L'emploi salarié public quant à lui s'infléchit en 2017 (- 7 000 emplois après + 24 000) en raison de la baisse du nombre de bénéficiaires de **contrats aidés**. La hausse d'ensemble intervient dans un contexte où l'activité accélère nettement : en 2017 le produit intérieur brut augmente de 2,3 % (en données corrigées des jours ouvrables, après + 1,1 % en 2016), retrouvant sa plus forte croissance depuis 2007. Par ailleurs, les politiques allégeant le coût du travail (**crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** et **Pacte de responsabilité et de solidarité**) continuent d'enrichir la croissance en emplois. L'emploi salarié a toutefois été un peu moins dynamique en seconde moitié d'année, principalement en raison de l'arrêt de la **prime à l'embauche pour les PME** à mi-année.

Le dynamisme de l'emploi salarié repose de nouveau principalement sur les secteurs tertiaires marchands (+ 299 000 en 2017

après + 220 000 en 2016). Les services aux entreprises (+ 203 000 emplois) et dans une moindre mesure l'hébergement-restauration (+ 37 000), le commerce (+ 28 000) et l'information-communication (+ 22 000) demeurent bien orientés. Au sein des services aux entreprises, l'intérim, habituellement plus réactif que les autres secteurs aux fluctuations de l'activité économique, accélère nettement (+ 124 000 emplois après + 69 000 en 2016), quel que soit le secteur utilisateur. Le **taux de recours à l'intérim** atteint 4,9 % fin 2017 et dépasse ainsi les niveaux élevés qu'il avait atteints en 2007, avant la crise économique de 2008-2009.

En 2017, l'emploi salarié des secteurs tertiaires non marchands augmente de 10 000, soit un net ralentissement par rapport à 2016 (+ 46 000). L'emploi privé du secteur continue de croître alors que l'emploi public se replie, notamment sous l'effet de la forte baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés en seconde partie d'année.

Par ailleurs dans l'industrie, l'emploi salarié cesse de reculer (+ 3 000 après - 25 000 en 2016), pour la première fois depuis 2000. L'emploi renoue avec la croissance dans la construction, alors qu'il diminuait de manière quasi continue depuis fin 2008 (+ 31 000 après - 14 000 en 2016). Dans le même temps, les créations nettes d'emploi agricole augmentent de nouveau en 2017 (+ 4 000).

Enfin, en supposant qu'il poursuive en 2017 sur sa tendance, l'emploi non salarié diminuerait de nouveau en 2017 (- 7 000). Après plusieurs années dynamiques liées à la mise en place du nouveau statut d'auto-entrepreneur en 2009, il est globalement stable depuis 2014. ■

Définitions

Taux de recours à l'intérim : rapport entre le nombre d'intérimaires et l'ensemble des salariés (intérimaires ou non) en fin de trimestre.

Emploi salarié, emploi non salarié, contrat aidé, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS), **prime à l'embauche pour les PME** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2017 », *Dares Analyses*, à paraître.
- « Emploi », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2018.

Évolution de l'emploi 1.1

1. Évolution de l'emploi par statut et par secteur d'activité de 2012 à 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2016	
	Glissement annuel (en milliers)						Effectifs (en milliers)	Part des femmes (en %)
Emploi salarié	-70	78	12	102	229	348	24 745	50
Privé	-95	-7	-16	92	205	355	19 030	...
Public	25	85	28	10	24	-7	5 715	...
Agriculture	4	4	1	4	2	4	249	28
Industrie	-21	-38	-34	-35	-25	3	3 136	29
Construction	-17	-28	-47	-37	-14	31	1 317	11
Tertiaire marchand	-75	39	39	153	220	299	11 960	48
Commerce	-16	-6	-4	22	22	28	3 123	49
Transport	-7	-3	-5	-1	14	12	1 375	27
Hébergement-restauration	5	1	10	8	27	37	998	47
Information-communication	6	-5	6	10	17	22	742	33
Services financiers	2	1	3	9	5	1	870	60
Services immobiliers	-4	0	-1	3	3	-2	243	58
Services aux entreprises <i>dont intérim</i>	-83	30	-2	55	69	124	692	...
Services aux ménages	-15	-14	5	-2	7	-2	1 341	71
Tertiaire non marchand	39	101	52	17	46	10	8 084	68
Emploi non salarié	102	112	-6	10	-9	-7	2 838	34
Emploi total	31	190	6	112	219	341	27 584	48

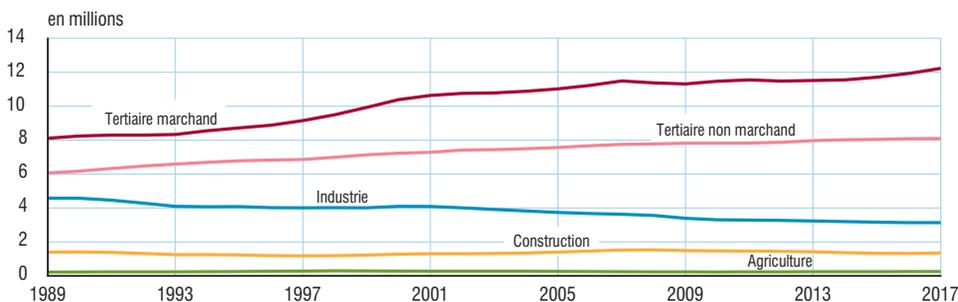
Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : l'emploi salarié augmente de 229 000 entre fin 2015 et fin 2016. Fin 2016, 24 745 000 personnes occupent un emploi salarié et 50 % sont des femmes.

Note : les estimations d'emploi pour 2016 et 2017 sont provisoires.

Source : Insee, Estimations d'emploi ; Insee, prévisions sur l'emploi non salarié en 2017.

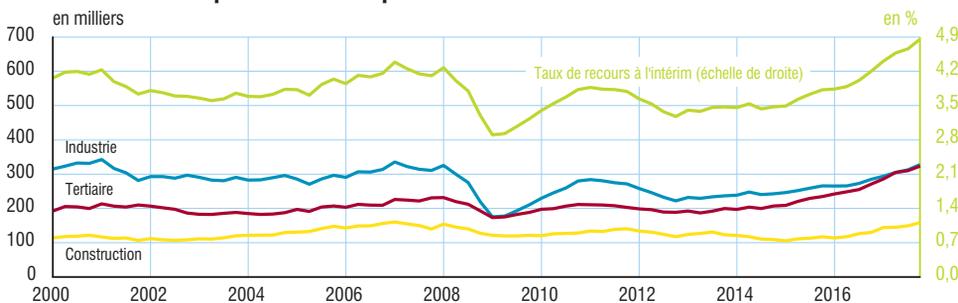
2. Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité de 1989 à 2017



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

3. Évolution de l'emploi intérimaire par secteur utilisateur de 2000 à 2017



Champ : France hors Mayotte.

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

1.2 Caractéristiques des personnes en emploi

En moyenne en 2017, selon l'enquête Emploi, 26,9 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte), dont 12,9 millions de femmes et 13,9 millions d'hommes.

En 2017, le **taux d'emploi** des 15-64 ans augmente de 0,5 point sur un an, une hausse légèrement supérieure à celle de 2016 (+ 0,4 point). Il atteint ainsi 64,7 %, son plus haut niveau depuis 2008. La hausse du taux d'emploi en 2017 est plus importante pour les hommes (+ 0,8 point) que pour les femmes (+ 0,3 point). L'écart du taux d'emploi selon les sexes s'accroît donc légèrement en 2017, sans remettre en cause sa nette réduction depuis 1975. Sur cette longue période, la diminution enregistrée chez les hommes est liée, notamment, au recul de l'emploi dans l'industrie, la construction et l'agriculture, secteurs majoritairement masculins. À l'inverse, la hausse de l'emploi dans le tertiaire a accompagné la montée du taux d'emploi des femmes.

En 2017, la hausse du taux d'emploi concerne toutes les tranches d'âge, en particulier les jeunes et les personnes de 50 à 64 ans. Le taux d'emploi des 15-24 ans augmente de 0,9 point entre 2016 et 2017, à 28,7 %. Il avait baissé fortement entre 2008 et 2013 à la suite de la crise économique de 2008-2009 puis était resté quasiment stable jusqu'en 2016. Le taux d'emploi des 50-64 ans continue d'augmenter, en lien avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite : + 0,9 point en 2017, après + 0,8 point en 2016 et + 1,0 point en 2015. Il atteint ainsi 61,2 %, son plus haut

niveau depuis que la série existe (1975). La hausse est encore plus marquée pour les seuls 55-64 ans : + 1,5 point en 2017 après + 1,1 point en 2016 et + 1,8 point en 2015. Le taux d'emploi des 25-49 ans augmente de 0,4 point, comme en 2016, et s'établit à 80,1 %.

En 2017, 40,1 % des actifs occupés sont diplômés de l'enseignement supérieur. Cette proportion est plus élevée pour les femmes (44,0 %) que pour les hommes (36,4 %). Le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est nettement plus élevé que celui des autres niveaux : en 2017, 81,9 % des 15-64 ans titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 et 83,6 % de ceux possédant un diplôme supérieur sont en emploi au sens du BIT. Le taux d'emploi des titulaires du baccalauréat ou d'un brevet professionnel est de 63,2 %, et celui des titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent atteint 69,2 %. Celui des personnes sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP) ou du brevet des collèges est inférieur à 45 %. Entre 2016 et 2017, le taux d'emploi augmente pour tous les niveaux de diplôme, notamment pour les moins diplômés, pour la première fois depuis 2000. Le taux d'emploi des personnes sans diplôme ou titulaires d'un CEP augmente de 1,5 point, après avoir nettement diminué en 2015 (- 1,5 point) et en 2016 (- 1,0 point). Le taux d'emploi augmente de nouveau en 2017 pour les titulaires d'un bac+2 (+ 0,4 point) ou d'un diplôme du supérieur (+ 0,5 point). Pour les diplômes intermédiaires, la hausse du taux d'emploi est plus modérée (+ 0,2 point). ■

Définitions

Emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes qui ont exercé au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée. Voir **Population active occupée au sens du BIT** dans l'*annexe Glossaire*.
Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Pour en savoir plus

- *Informations rapides* n° 129, Insee, mai 2018.
- « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183 Société, novembre 2016.

Caractéristiques des personnes en emploi 1.2

1. Taux d'emploi selon les caractéristiques des personnes de 2014 à 2017

en %

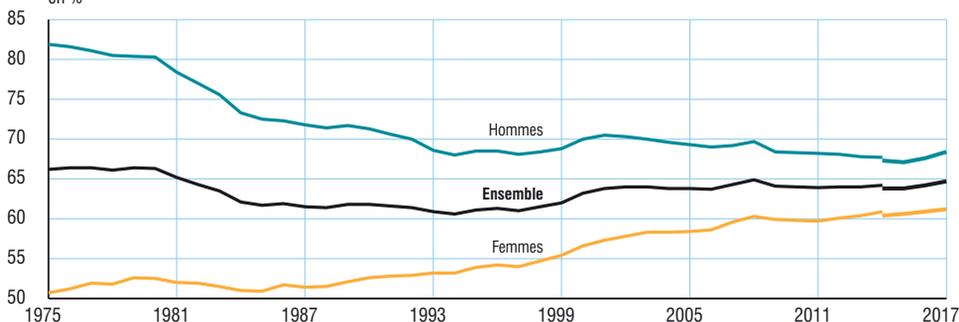
	2014	2015	2016	2017
Taux d'emploi des 15-64 ans	63,8	63,8	64,2	64,7
Sexe				
Femmes	60,4	60,6	60,9	61,2
Hommes	67,3	67,1	67,6	68,4
Âge				
De 15 à 24 ans	28,0	27,9	27,8	28,7
De 25 à 49 ans	79,7	79,3	79,7	80,1
De 50 à 64 ans	58,5	59,5	60,3	61,2
dont 55 à 64 ans	46,9	48,7	49,8	51,3
Diplôme				
Diplôme supérieur à bac+2	81,3	81,9	83,1	83,6
Bac+2	80,8	80,7	81,5	81,9
Bac ou brevet professionnel	62,4	63,5	63,0	63,2
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	68,6	68,2	69,0	69,2
Brevet des collèges	33,7	32,6	31,9	32,0
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	45,6	44,1	43,1	44,6

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Taux d'emploi selon le sexe de 1975 à 2017

en %



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Sexe, âge et diplôme des actifs occupés en 2017

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	26 880	100,0	12 932	100,0	13 948	100,0
dont 15-64 ans	26 512	98,6	12 766	98,7	13 746	98,6
Âge						
De 15 à 24 ans	2 160	8,0	983	7,6	1 177	8,4
De 25 à 49 ans	16 545	61,6	7 906	61,1	8 639	61,9
50 ans ou plus	8 174	30,4	4 043	31,3	4 132	29,6
Diplôme¹						
Diplôme supérieur à bac+2	6 470	24,1	3 349	25,9	3 121	22,4
Bac+2	4 293	16,0	2 337	18,1	1 956	14,0
Bac ou brevet professionnel	5 407	20,1	2 650	20,5	2 757	19,8
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	6 404	23,8	2 662	20,6	3 741	26,8
Brevet des collèges	1 289	4,8	616	4,8	673	4,8
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	2 940	10,9	1 279	9,9	1 661	11,9

1. La somme des effectifs par diplôme est légèrement inférieure au nombre total d'actifs occupés, le diplôme étant non renseigné pour certains individus.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2017.

1.3 Professions et secteurs d'activité

En 2017, en France (hors Mayotte), près de la moitié des emplois sont des postes d'employés (27,2 %) ou d'ouvriers (20,8 %), dont un peu moins de la moitié sont non qualifiés. Par ailleurs, 43,7 % des emplois se partagent entre les professions intermédiaires (25,7 %) et les cadres ou professions intellectuelles supérieures (18,0 %). Enfin, 6,5 % des personnes en emploi sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 1,6 % sont agriculteurs exploitants.

À l'exception des professions intermédiaires, la répartition des emplois par **catégorie socioprofessionnelle** diffère fortement selon le sexe. Ainsi, 42,9 % des femmes en emploi occupent des postes d'employés (dans un cas sur deux non qualifiés), contre 12,6 % des hommes. À l'inverse, 32,1 % des hommes sont ouvriers (majoritairement qualifiés), contre 8,6 % des femmes. Les hommes sont plus souvent cadres que les femmes (20,6 % contre 15,2 %). Ils sont également plus souvent agriculteurs (2,3 % contre 0,9 %) ainsi qu'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (8,7 % contre 4,1 %).

Les jeunes de 15 à 24 ans en emploi occupent majoritairement des postes d'employés (37,6 %) ou d'ouvriers (32,6 %), notamment non qualifiés ; seuls 5,3 % sont cadres. Cela traduit surtout le fait qu'à cet âge, les jeunes peu diplômés sont déjà présents sur le marché du travail, alors que les plus diplômés sont encore en études et donc pour l'essentiel inactifs. La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle est globalement proche entre les 25-49 ans et les 50 ans ou plus, les plus âgés étant toutefois un peu plus souvent agriculteurs ou artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Depuis le début des années 1980, la part des ouvriers a reculé de façon quasi ininterrompue, perdant 10 points ; en 2017 toutefois, elle augmente. La part des agriculteurs a aussi tendanciellement baissé (- 5 points) ; relativement à leur poids, c'est la baisse la plus marquée. Après avoir reculé pendant les années 1990, la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise s'est quasiment stabilisée. À l'inverse, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures a gagné 10 points sur la période et celle des professions intermédiaires 6 points. Après avoir régulièrement augmenté jusqu'au milieu des années 2000, puis s'être stabilisée sur la fin de la décennie, la part des employés a reculé depuis 2010.

En 2017, le **secteur d'activité** tertiaire regroupe à lui seul les trois quarts des personnes en emploi (75,9 %). Cette part est plus élevée pour les femmes (87,5 %), essentiellement en raison de leur plus forte présence dans l'enseignement, la santé, l'hébergement médico-social et l'action sociale ou encore les services aux ménages, qui emploient au total 41,7 % des femmes (13,9 % des hommes). Le poids du tertiaire dans son ensemble varie globalement peu selon l'âge. Dans le détail, les plus jeunes sont moins souvent dans l'administration publique, l'enseignement et la santé (14,6 % des moins de 25 ans contre 23,2 % des 25-49 ans), mais se retrouvent davantage dans le commerce (18,8 %) et l'hébergement-restauration (8,8 %). Les autres secteurs ont un poids nettement moins élevé et se caractérisent par une plus forte présence masculine : en 2017, l'industrie représente 13,8 % des emplois (18,8 % des hommes), la construction, 6,5 % des emplois (11,1 % des hommes) et l'agriculture, 2,6 % des emplois (3,5 % des hommes). ■

Définitions

Catégorie socioprofessionnelle : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) classe les personnes en fonction de leur profession, leur position hiérarchique et leur statut (salarié ou non). Voir *annexe Glossaire*.

Secteur d'activité : un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique. Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Activité, emploi et chômage en 2017 », *Insee Résultats*, à paraître.
- « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.

Professions et secteurs d'activité 1.3

1. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi en 2017

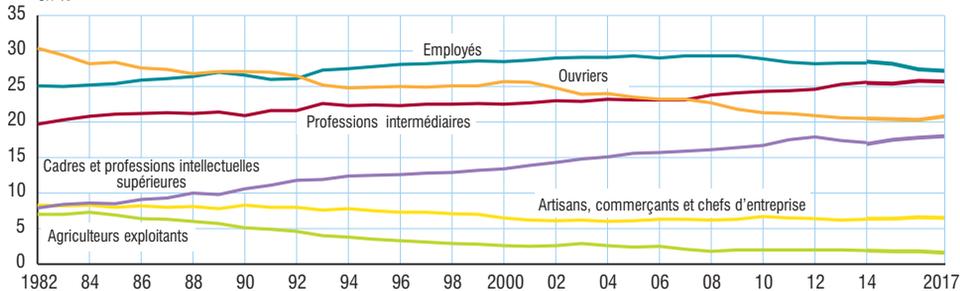
en %

	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Agriculteurs exploitants	440	1,6	0,9	2,3	0,4	1,1	3,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 739	6,5	4,1	8,7	1,1	6,1	8,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 831	18,0	15,2	20,6	5,3	19,0	19,3
Professions intermédiaires	6 903	25,7	28,0	23,5	22,5	27,9	22,0
Employés ¹	7 304	27,2	42,9	12,6	37,6	25,6	27,6
Employés qualifiés	3 699	13,8	21,3	6,7	17,4	14,1	12,1
Employés non qualifiés	3 604	13,4	21,5	5,9	20,1	11,5	15,5
Ouvriers	5 585	20,8	8,6	32,1	32,6	20,1	19,1
Ouvriers qualifiés	3 614	13,4	3,6	22,6	15,0	13,6	12,6
Ouvriers non qualifiés	1 971	7,3	5,1	9,4	17,6	6,4	6,5
Non renseigné	79	0,3	0,3	0,3	0,5	0,2	0,3
Ensemble	26 880	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à 4 chiffres. Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus. Source : Insee, enquête Emploi 2017.

2. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2017

en %



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes en emploi de 15 à 64 ans. Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Secteur d'activité des personnes en emploi en 2017

en %

	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	698	2,6	1,6	3,5	2,5	2,0	3,8
Industrie	3 699	13,8	8,3	18,8	13,7	14,0	13,3
Construction	1 740	6,5	1,5	11,1	7,2	6,7	5,7
Tertiaire	20 414	75,9	87,5	65,2	73,7	76,1	76,2
Commerce	3 449	12,8	12,1	13,5	18,8	13,0	10,8
Transports	1 452	5,4	2,9	7,7	4,3	5,4	5,7
Hébergement et restauration	1 032	3,8	3,9	3,8	8,8	3,7	2,9
Information et communication	791	2,9	1,9	3,9	2,7	3,4	2,2
Finance, assurance, immobilier	1 258	4,7	5,4	4,0	3,1	4,8	4,8
Services principalement aux entreprises	2 650	9,9	9,5	10,2	8,7	10,5	8,8
Administration publique	2 433	9,1	9,9	8,2	5,5	8,5	11,1
Enseignement	1 933	7,2	10,1	4,5	4,3	7,4	7,5
Santé	1 916	7,1	11,1	3,4	4,8	7,3	7,4
Hébergement médico-social, action sociale	2 046	7,6	13,2	2,4	6,1	7,2	8,9
Services aux ménages	1 455	5,4	7,3	3,6	6,4	4,9	6,1
Activité indéterminée	328	1,2	1,0	1,4	2,8	1,1	1,0
Ensemble	26 880	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus. Note : les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur. Source : Insee, enquête Emploi 2017.

1.4 Statuts d'emploi et sous-emploi

En moyenne en 2017, selon l'enquête Emploi, 26,9 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte). Parmi elles, 88,4 % sont salariées et 11,6 % sont non salariées. Le salariat est un peu plus fréquent pour les femmes (91,4 %) que pour les hommes (85,5 %). Le non-salariat est plus répandu pour les 50-64 ans (16,4 %) que pour les plus jeunes (10,5 % des 25-49 ans et 2,3 % des 15-24 ans).

En 2017, parmi les personnes occupant un emploi salarié, 84,6 % sont fonctionnaires ou en contrat à durée indéterminée (CDI). Cette proportion est d'autant plus élevée que les salariés sont plus âgés : 44,9 % pour les 15-24 ans, 86,8 % pour les 25-49 ans et 92,1 % pour les 50-64 ans. En effet, les jeunes sont plus souvent que leurs aînés en intérim (7,8 %), apprentis (16,3 %) ou en contrat à durée déterminée (CDD, 31,1 %). La part des CDD dans l'emploi salarié est plus élevée pour les femmes (12,9 %) que pour les hommes (8,8 %) contrairement à celle de l'intérim (1,8 % contre 4,1 %) et de l'apprentissage (1,1 % contre 2,1 %).

La part des **actifs occupés** fonctionnaires ou en CDI a diminué de près de 8 points entre 1984 et 2000, puis est restée relativement stable jusqu'en 2014. Elle diminue de 0,7 point en 2017, après avoir baissé de 0,8 point en 2015 et de 0,1 point en 2016. Le recours aux CDD et à l'intérim s'est fortement accru jusqu'au début des années 2000. La part des CDD dans l'emploi salarié est restée assez stable de 2010 à 2014 ; elle a augmenté de 0,9 point de 2014 à 2017, dont + 0,3 point entre 2016 et 2017. La part de l'intérim, tendanciellement en hausse, a nettement fléchi en 2009 en raison de la

crise économique ; elle est remontée progressivement jusqu'en 2015, et a davantage augmenté plus récemment : + 0,3 point en 2017, comme en 2016.

En 2017, 1,6 million de personnes en moyenne, soit 6,1 % des actifs occupés, sont en situation de **sous-emploi au sens du BIT** en France (hors Mayotte). Pour 5,9 %, il s'agit de personnes à temps partiel qui souhaitent travailler davantage. Le sous-emploi lié au chômage technique ou partiel représente, quant à lui, 0,2 % des personnes en emploi.

La part du sous-emploi dans l'emploi diminue de 0,4 point en 2017, après avoir baissé de 0,2 point en 2016. La diminution est plus forte pour les femmes (- 0,5 point) que pour les hommes (- 0,2 point). Les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel (30,1 % de celles en emploi) que les hommes (8,2 %) et sont aussi plus nombreuses en situation de sous-emploi : 8,9 % des femmes en emploi en 2017 contre 3,5 % des hommes.

Le sous-emploi touche aussi plus souvent les jeunes : 11,5 % des actifs occupés âgés de 15 à 24 ans, contre 5,7 % des actifs occupés de 25 à 49 ans et 5,6 % de ceux de 50 ans ou plus. En 2017, la part du sous-emploi dans l'emploi diminue pour les 15-24 ans (- 0,4 point) et les 25-49 ans (- 0,5 point), elle est quasi stable pour les 50 ans ou plus (- 0,1 point).

En 2017, moins de 5 % des personnes en emploi diplômées de l'enseignement supérieur sont en situation de sous-emploi. Cette part est deux fois plus élevée pour les peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges). Le sous-emploi est également bien plus fréquent pour les employés (11,7 %) que pour les cadres (2,2 %), les professions intermédiaires (3,8 %) ou les ouvriers (5,6 %). ■

Définitions

Emploi au sens du BIT, actifs occupés : voir *annexe Glossaire*.

Sous-emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Le sous-emploi comprend également les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Pour en savoir plus

- *Informations rapides* n° 129, Insee, mai 2018.
- « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183 Société, novembre 2016.

Statuts d'emploi et sous-emploi 1.4

1. Statut des actifs occupés en 2017

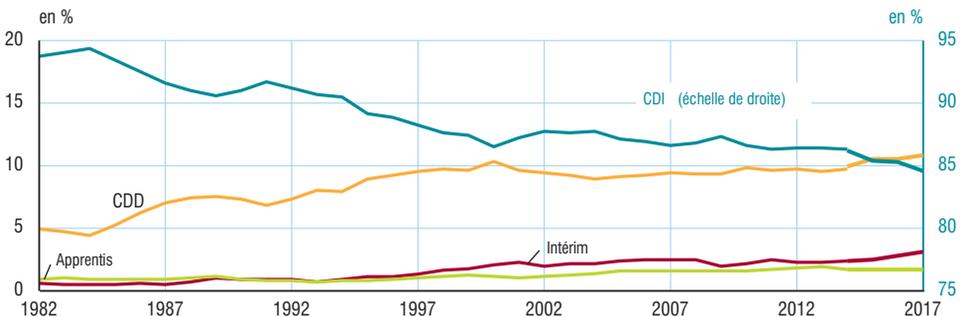
	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
Personnes en emploi (en milliers)	26 880	12 932	13 948	2 160	16 545	8 174
Part (en % de l'emploi total)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Non-salariés	11,6	8,6	14,5	2,3	10,5	16,4
Salariés	88,4	91,4	85,5	97,7	89,5	83,6
Personnes en emploi salarié (en milliers)	23 749	11 820	11 929	2 110	14 805	6 835
Part (en % de l'emploi salarié)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Intérimaires	3,0	1,8	4,1	7,8	2,9	1,6
Apprentis	1,6	1,1	2,1	16,3	0,2	0,0
Contrats à durée déterminée	10,8	12,9	8,8	31,1	10,1	6,3
Contrats à durée indéterminée	84,6	84,2	85,0	44,9	86,8	92,1

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Note : les CDD comprennent les emplois aidés ; pour la fonction publique, les CDI comprennent les fonctionnaires et les contractuels en CDI.

Source : Insee, enquête Emploi 2017.

2. Répartition de l'emploi salarié selon le statut de 1982 à 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Note : les CDD comprennent les emplois aidés ; pour la fonction publique, les CDI comprennent les fonctionnaires et les contractuels en CDI.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Parts des actifs occupés en situation de sous-emploi de 2014 à 2017

	Part du sous-emploi dans l'emploi (en %)				Effectifs (en milliers)
	2014	2015	2016	2017	
Ensemble	6,5	6,7	6,5	6,1	1 648
Sexe					
Femmes	9,7	9,8	9,4	8,9	1 155
Hommes	3,6	3,8	3,7	3,5	493
Âge					
De 15 à 24 ans	12,0	12,6	11,9	11,5	248
De 25 à 49 ans	6,2	6,5	6,2	5,7	947
50 ans ou plus	5,6	5,6	5,7	5,6	454
Diplôme					
Diplôme supérieur à bac+2	4,2	4,3	3,8	3,7	236
Bac+2	4,4	4,6	4,3	3,8	164
Bac ou brevet professionnel	6,8	7,9	8,0	7,0	376
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	7,0	6,8	6,9	6,9	442
Brevet des collèges	9,2	9,5	8,4	8,1	105
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	10,8	10,9	10,7	10,8	318
Catégorie socioprofessionnelle					
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,4	2,6	2,4	2,2	105
Professions intermédiaires	4,4	4,9	4,4	3,8	260
Employés	11,7	12,1	11,9	11,7	851
Ouvriers	5,8	6,0	5,8	5,6	314
Type de sous-emploi					
À temps partiel, souhaitant travailler plus, disponible et recherchant un emploi	1,4	1,5	1,4	1,2	329
À temps partiel, souhaitant travailler plus, disponible mais ne recherchant pas un emploi	4,8	5,0	4,8	4,7	1 255
Chômage technique ou partiel	0,3	0,3	0,3	0,2	64

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

1.5 Emplois aidés

En 2016, en France métropolitaine, 2,1 millions d'embauches ont été réalisées en emplois aidés, c'est-à-dire en bénéficiant d'aides publiques, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Parmi ces embauches, 654 000 ont été réalisées sur des **contrats aidés** (en contrat initial ou en reconduction). C'est 2 % de plus qu'en 2015. Ces embauches sont pilotées par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés et les objectifs d'embauches. En 2016, du fait de la diminution des enveloppes allouées, les embauches en contrat unique d'insertion du secteur marchand (**CUI-CIE**) et en emploi d'avenir ont baissé de 12 % par rapport à 2015. En revanche, les embauches en CUI dans le secteur non marchand (**CUI-CAE**) ont augmenté de 10 % en 2016, et celles dans l'insertion par l'activité économique (IAE) ont progressé de 5 %.

En outre, 476 000 embauches se sont faites en contrat en alternance (**apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**), en hausse de 3 % en 2016, comme en 2015.

Enfin, 970 000 embauches ont concerné d'autres emplois aidés, en hausse de 15 % par rapport à 2015. L'augmentation est essentiellement portée par les 770 000 contrats qui ont bénéficié de l'exonération temporaire de cotisation chômage pour l'embauche d'un jeune en CDI (+ 19 %, après + 15 % en 2015). Le nombre de chômeurs bénéficiant de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise a augmenté de 5 % en 2016 après avoir baissé de 7 % en 2015.

Compte tenu de ces embauches ou reconductions, et des contrats arrivés à échéance, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'établit à 1,5 million fin 2016. Il est quasiment stable sur un an (- 0,3 %). Le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés baisse de 6 % sur un an, à 487 000 salariés en fin d'année. En particulier, il diminue fortement dans les CUI-CIE (- 34 %) et les emplois d'avenir (- 20 %), en raison des nombreuses sorties de ces dispositifs et de recrutements moins nombreux. En revanche, le nombre de bénéficiaires de CUI-CAE augmente (+ 7 %), ainsi que ceux de salariés en contrat en alternance (+ 3 %) et dans les autres emplois aidés (+ 2 %).

Les contrats aidés ont vocation à cibler ceux qui ont le plus de difficultés à retrouver un emploi : chômeurs de longue durée, seniors, jeunes peu qualifiés, bénéficiaires de minima sociaux et personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les emplois d'avenir s'adressent prioritairement aux jeunes peu diplômés, tandis que les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée bénéficient plus fréquemment de CUI. L'IAE cible les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail : près de 80 % des personnes recrutées ont un niveau de formation inférieur au bac et 42 % bénéficient d'un minimum social.

Les contrats d'apprentissage continuent de concerner majoritairement les jeunes de niveau inférieur au baccalauréat, mais la part des moins diplômés baisse tendanciellement (53 % des nouveaux contrats signés en 2016, 61 % en 2012). *A contrario*, les diplômés de niveau baccalauréat ou du supérieur sont les principaux bénéficiaires du contrat de professionnalisation (79 % des nouveaux contrats signés en 2016). ■

Définitions

Contrat aidé, CUI-CIE, CUI-CAE, contrat d'apprentissage, de professionnalisation : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Le contrat de professionnalisation en 2016. Des embauches en hausse, une forte reprise dans la construction », *Dares Résultats* n° 009, mars 2018.
- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir. Une baisse des recrutements et des bénéficiaires en 2016 », *Dares Résultats* n° 076, novembre 2017.
- « L'insertion par l'activité économique en 2016 : stabilité de l'emploi malgré une reprise des embauches dans les EI et les ETTI », *Dares Résultats* n° 074, novembre 2017.
- « L'apprentissage en 2016. Une stabilisation des entrées dans la construction après sept années de baisse », *Dares Résultats* n° 057, septembre 2017.

1. Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

	Entrées initiales et reconductions de contrats (données brutes)						Bénéficiaires en fin de période (données CVS)					
	2014		2015		2016		2014		2015		2016	
	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)
Contrat aidé	575	639	11,0	654	2,4	463	518	11,8	487	-5,9		
CUI-CAE	277	250	-9,9	274	9,7	201	208	3,7	223	6,9		
CUI-CIE	49	91	87,4	79	-13,1	30	61	104,0	41	-33,6		
Emploi d'avenir	89	77	-13,9	68	-11,0	112	120	7,0	96	-20,1		
Insertion par l'activité économique	160	221	37,9	232	5,2	120	128	6,8	128	-0,3		
Contrat en alternance	448	462	3,1	476	3,2	569	576	1,3	594	3,0		
Apprentissage	275	278	1,2	283	1,8	385	383	-0,4	390	1,7		
Contrat de professionnalisation	173	183	6,2	193	5,3	185	193	4,8	204	5,5		
Autre emploi aidé	776	843	8,6	970	15,0	439	435	-0,9	445	2,2		
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	10	8	-17,8	5	-33,0	62	52	-16,9	42	-19,1		
Contrat de génération	17	15	-16,0	11	-23,8	27	33	23,3	28	-15,6		
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés ¹	562	646	14,9	770	19,3	146	158	8,6	177	11,6		
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	187	175	-6,7	183	4,7	204	192	-5,9	198	3,1		
Ensemble	1 799	1 943	8,0	2 100	8,1	1 471	1 529	3,9	1 525	-0,3		

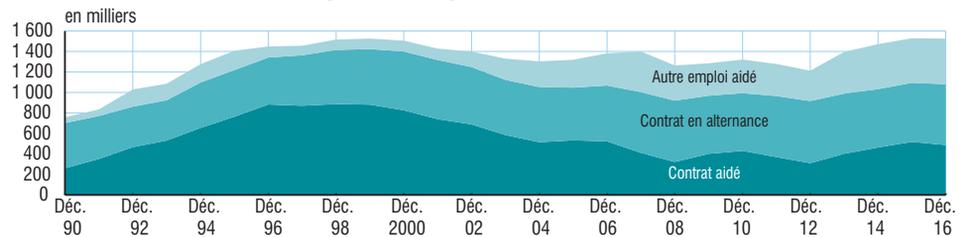
1. Exonérations de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (768 000 entrées en 2016) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2016).

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2016, le nombre d'embauches en contrat aidé s'élevé à 654 000 (+ 2,4 % par rapport à 2015) et le nombre de bénéficiaires fin décembre 2016 est de 487 000 (en données corrigées des variations saisonnières - CVS), soit 5,9 % de moins qu'en 2015.

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

2. Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990



Champ : France métropolitaine.

Note : sont comptabilisés dans les effectifs : – les contrats aidés (TUC, CES, CEC, CEV, emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, emploi d'avenir, CRE, CIE, convention de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE) ; – les contrats en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat de qualification, contrat de réinsertion en alternance, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, PACTE) ; – les autres emplois aidés, exonérations zonées (exo. embauche d'un second ou troisième salarié, ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exo. jeune sans qualification, exo. sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération), accompagnement des restructurations (aide au passage à mi-temps, aide au passage à temps partiel, allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (Fonds départemental d'initiative jeune, Accre).

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

3. Caractéristiques des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés en 2016

en %

	CUI-CAE ¹	CUI-CIE	Emplois d'avenir	IAE	Ensemble	
					2015	2016
Sexe						
Femmes	71,8	42,6	50,9	40,7	53,9	53,5
Hommes	28,2	57,4	49,1	59,3	46,1	46,5
Âge						
Moins de 26 ans	21,5	28,2	99,2	25,5	32,9	32,5
De 26 à 49 ans	54,8	49,4	0,8	58,8	49,2	49,4
50 ans ou plus	23,7	22,4	0,0	15,8	17,9	18,1
Niveau de formation						
Supérieur à bac+2	24,2	22,1	4,9	5,9	15,6	15,2
Niveau bac	28,2	27,4	19,0	15,2	22,4	22,4
Niveau CAP-BEP	32,4	37,9	39,2	43,7	39,0	38,1
Inférieur au CAP	15,2	12,6	37,0	35,2	22,9	24,2
Durée d'inscription à Pôle emploi avant l'embauche						
Non inscrit	5,8	6,5	30,7	13,8	12,8	11,4
Moins de 12 mois	23,1	23,9	41,0	34,5	30,5	29,2
De 12 à 23 mois	30,9	30,9	19,3	20,3	26,2	25,9
24 mois ou plus	40,3	38,8	8,9	31,4	30,4	33,4
Personnes handicapées	9,7	8,5	2,7	5,8	7,2	7,4
Bénéficiaires d'un minimum social	30,0	23,8	2,8	42,2	31,2	30,3

1. Hors ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Champ : France hors Mayotte, embauches en convention initiale.

Sources : ASP ; Dares.

1.6 Mouvements de main-d'œuvre

En 2017, en France métropolitaine, les **Entrées** en contrat à durée déterminée (CDD) dans les établissements d'au moins dix salariés du champ privé hors agriculture représentent en moyenne 90,9 % de leur effectif salarié. Le **taux d'entrée** en CDD atteint un niveau jamais observé jusque-là : en vingt ans, il a progressé d'environ 60 points. Les entrées en CDD s'inscrivent donc dans une tendance à la hausse qui traduit, notamment, une diminution de la durée moyenne de ces contrats. Les embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) ont beaucoup moins augmenté et sont plus sensibles à la conjoncture. Pour les deux types de contrats, le taux d'entrée a été multiplié par 2,5 en vingt ans, passant de 42,1 % en 1998 à 106,1 % en 2017, essentiellement du fait d'une utilisation accrue des CDD très courts (de moins d'un mois).

La hausse du **taux de sortie**, de 40,6 % en 1998 à 104,0 % en 2017, est également due à la multiplication des CDD très courts. Sur cette période, le taux de sortie pour les CDI a stagné (16,5 % en 2017) et le taux de sortie pour fin de CDD de plus d'un mois a modérément progressé, passant de 10 % environ jusqu'en 2010 à 14,1 % en 2017. En revanche, le taux de sortie pour fin de CDD très court a fortement augmenté, passant de 14,1 % en 1998 à 71,1 % en 2017. La part des CDD très courts dans l'ensemble des CDD arrivés à terme est donc en augmentation tendancielle : de 58,0 % en 1998, elle est passée à 83,5 % en 2017.

Les ruptures de CDI sont majoritairement réalisées sous forme de démission (40 % en 2017). Depuis la reprise de l'emploi salarié observée en 2013, le taux de fin de période d'essai a augmenté (+ 0,9 point), tout comme le taux de

démission (+ 0,8 point), alors même que la rupture conventionnelle est encore dans une phase de montée en charge (introduction de la procédure en 2008 ; + 0,4 point). La baisse du taux de licenciements économiques (- 0,4 point) a limité la progression du taux de fin de CDI.

La multiplication des CDD très courts est concentrée dans le tertiaire. Dans ce secteur, pour 100 emplois salariés, 119,7 recrutements sont réalisés en CDD en 2017, contre 42,4 en 1998. En outre, la part des CDD très courts dans les CDD arrivés à terme, déjà élevée dans ce secteur, a fortement augmenté (85,0 % en 2017 contre 61,3 % en 1998). À l'inverse, les taux d'entrée en CDD dans l'industrie manufacturière et la construction sont plus stables dans le temps, ces secteurs ayant traditionnellement davantage recours à l'intérim. Ayant atteint un point bas en 2009, ils se sont redressés depuis : de 9,4 % en 2009 à 13,8 % dans l'industrie, soit un niveau équivalent au niveau avant la crise de 2008-2009, et de 8,5 % à 12,3 % dans la construction, soit un niveau semblable à celui du début des années 2000. Dans ces deux secteurs, les recrutements en CDD sont essentiellement réalisés sur des durées de plus d'un mois (environ 60 % pour l'industrie et 80 % pour la construction). Enfin, les taux d'entrée et de sortie pour les CDI sont également plus élevés dans le tertiaire (17,1 % et 18,3 % respectivement en 2017) que dans l'industrie (8,5 % et 10,3 %) et dans la construction (14,3 % et 15,7 %).

En 2017, la part de CDD très courts dans les CDD arrivés à terme est très proche dans les petits établissements (entre 10 et 49 salariés) et dans les grands établissements (plus de 50 salariés) : respectivement 83,7 % et 83,2 %. ■

Avertissement

Depuis mi-2015, les données de mouvements de main-d'œuvre ont pour source les déclarations sociales nominatives (DSN). Les séries historiques ont été rétropolées. Les données présentées dans cette fiche ne sont donc pas comparables avec celles des publications antérieures.

Définitions

Entrées : embauches en CDD et en CDI.

CDD (contrats à durée déterminée) : ils comprennent ici les contrats en alternance et les contrats aidés.

Taux d'entrée, taux de sortie : rapporte le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) sur la période au nombre moyen de salariés sur la période.

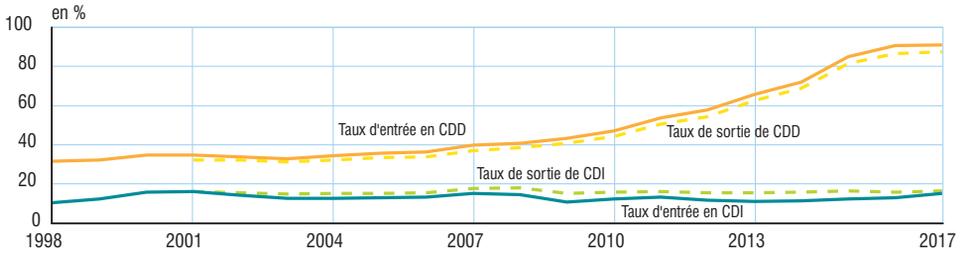
Sorties : fins de CDD, démissions, licenciements économiques et pour motif personnel, ruptures conventionnelles, fins de période d'essai, départs à la retraite, ou autres cas.

Pour en savoir plus

- Séries des mouvements de main-d'œuvre sur www.dares.travail-emploi.gouv.fr, rubrique Études et statistiques, statistiques de A à Z.

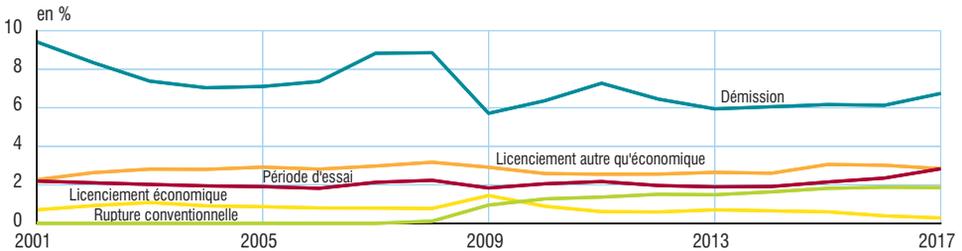
Mouvements de main-d'œuvre 1.6

1. Taux d'entrée et taux de sortie en CDD et CDI de 1998 à 2017



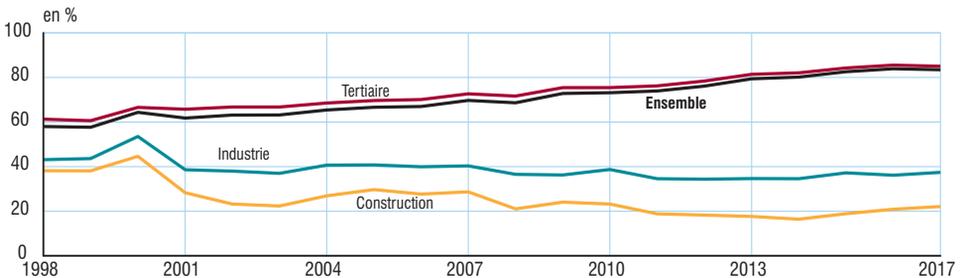
Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO. Note : les entrées et sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise. Les sorties ne peuvent être ventilées par nature de contrat qu'à partir de 2001.
Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

2. Taux de sortie en CDI selon les principaux motifs de rupture de 2001 à 2017



Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO. Note : les sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise, et ne peuvent être ventilées par nature de contrat qu'à partir de 2001.
Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

3. Part de contrats très courts dans les CDD arrivés à terme de 1998 à 2017



Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO. Note : les sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise. Les contrats très courts correspondent aux contrats de moins d'un mois.
Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

4. Mouvements de main-d'œuvre selon les caractéristiques des établissements en 2017

	Taux d'entrée			Taux de sortie			Part de CDD très courts (b)/(a)		
	Ensemble	CDD	CDI	Ensemble	CDI	Fin anticipée de CDD		CDD arrivés à terme (a)	dont CDD très courts (b)
Ensemble	106,1	90,9	15,2	104,0	16,5	2,4	85,2	71,1	83,5
10 à 49 salariés	120,8	101,9	19,0	118,6	20,6	3,0	95,0	79,6	83,7
50 salariés ou plus	96,7	84,0	12,8	94,8	13,9	2,0	79,0	65,7	83,2
Par secteur									
Industrie	22,3	13,8	8,5	21,9	10,3	1,2	10,4	3,9	37,4
Construction	26,6	12,3	14,3	25,2	15,7	1,6	7,8	1,7	22,1
Tertiaire	136,9	119,7	17,1	134,3	18,3	2,7	113,2	96,3	85,0

Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO. Note : les entrées et sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi, compte tenu de la complexité à prendre en compte la démographie des entreprises ; elle n'est donc pas commentée dans cette fiche.
Source : Dares, MMO.

1.7 Emploi dans les régions

Fin 2016, selon les Estimations d'emploi provisoires, 27,6 millions de personnes occupent un emploi en France (hors Mayotte), dont neuf sur dix sont salariées. Près d'un quart des salariés travaille en Île-de-France, dont la population représente 18 % de celle du territoire national.

Le secteur tertiaire regroupe 81 % des salariés dans l'ensemble et varie de 75 % en Bourgogne-Franche-Comté, dans les Hauts-de-France et dans les Pays de la Loire à 85 % dans les départements ou régions d'outre-mer (Drom) et 88 % en Île-de-France. Dans les Drom, cette plus forte proportion provient du tertiaire non marchand (de 41 % à 52 % de l'emploi salarié, contre 33 % en moyenne nationale), alors qu'en Île-de-France, elle provient d'un poids élevé du tertiaire marchand (62 %, contre 48 % en moyenne). En effet, cette région accueille notamment plus souvent les sièges sociaux des grandes entreprises nationales ou internationales.

Avec 17 % à 18 % de l'emploi salarié, contre 13 % en France, le poids de l'industrie est relativement élevé en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est, dans les Hauts-de-France, en Normandie et dans les Pays de la Loire. Ces cinq régions regroupent près de quatre emplois industriels sur dix de la France. À l'opposé, l'industrie est peu présente en Corse (6 %) et dans les Drom (7 % à 8 %). La construction rassemble 5 % de l'emploi salarié en France. La Corse se distingue des autres régions avec un poids de ce secteur de 9 %. L'agriculture ne représente que 1 % de l'emploi salarié en France, et ne

dépasse 2 % qu'en Martinique (4 %). Enfin, l'emploi non salarié représente 10 % de l'emploi total en France, cette part variant de 7 % en Île-de-France à 15 % en Corse.

Fin 2016, en France métropolitaine, les **secteurs marchands non agricoles** (SMNA) rassemblent les deux tiers de l'emploi salarié. Sur l'ensemble de l'année 2017, l'emploi salarié de ces secteurs augmente de 2,0 % (+ 329 000 emplois). Ce dynamisme concerne toutes les régions, tout particulièrement les Pays de la Loire (+ 3,3 %) et la Bretagne (+ 2,8 %). Ces régions bénéficient de la croissance soutenue de l'emploi dans le tertiaire marchand. De plus, l'emploi industriel augmente nettement dans les Pays de la Loire (+ 1,3 %), alors que la Bretagne profite de la bonne forme de la construction (+ 2,7 %).

En Île-de-France, en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est et dans le Sud (Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur), l'emploi salarié des SMNA croît à un rythme proche de la moyenne nationale (+ 2,0 %), du fait notamment du dynamisme du tertiaire marchand et de la construction en Île-de-France.

En Centre-Val de Loire, dans les Hauts-de-France et en Normandie, en revanche, l'emploi salarié des SMNA augmente modérément. L'emploi dans le tertiaire marchand et la construction progresse à un rythme inférieur à celui de la moyenne nationale et l'emploi industriel, relativement plus important que dans les autres régions, diminue. ■

Définitions

Secteurs marchands non agricoles (SMNA) : ces secteurs regroupent l'industrie, la construction et le secteur tertiaire marchand (hors activités des ménages en tant qu'employeurs).

Pour en savoir plus

- « Estimations d'emploi 2016 », *Insee Résultats*, deuxième estimation, avril 2018.
- « En 2016, l'emploi progresse dans toutes les régions », *Insee Focus* n° 102, décembre 2017.

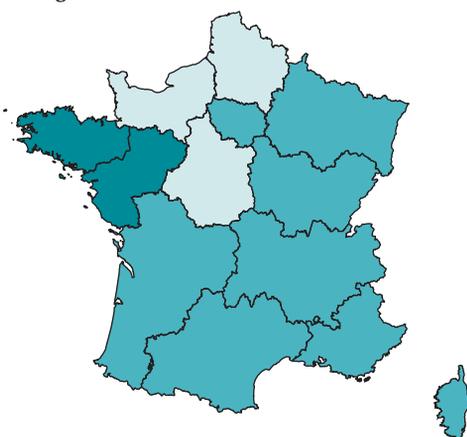
1. Niveaux de l'emploi et structure de l'emploi salarié par région fin 2016

	Emploi total	Emploi non salarié	Emploi salarié	Emploi salarié				
				Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand
				Effectifs (en milliers)			Part (en %)	
Auvergne-Rhône-Alpes	3 341	380	2 961	1	16	6	46	32
Bourgogne-Franche-Comté	1 083	119	965	2	18	5	40	35
Bretagne	1 338	158	1 181	2	14	6	43	35
Centre-Val de Loire	1 004	99	906	1	16	6	44	33
Corse	125	19	106	2	6	9	43	39
Grand Est	2 119	197	1 922	1	17	5	42	35
Hauts-de-France	2 199	178	2 021	2	17	6	44	31
Île-de-France	6 230	444	5 786	0	8	5	62	26
Normandie	1 280	128	1 152	1	17	6	42	34
Nouvelle-Aquitaine	2 368	308	2 060	2	13	6	43	36
Occitanie	2 263	314	1 949	1	11	6	46	37
Pays de la Loire	1 563	165	1 397	2	17	6	44	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 061	268	1 792	1	9	5	50	36
Guadeloupe	129	13	117	1	7	4	42	46
Guyane	57	5	52	1	8	5	34	52
La Réunion	289	34	255	1	7	5	44	43
Martinique	134	12	123	4	7	5	44	41
France	27 584	2 838	24 745	1	13	5	48	33

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi provisoires.

2. Évolution de l'emploi des SMNA par région en 2017



en %
 De 1,0 à moins de 1,6
 De 1,6 à moins de 2,5
 Plus de 2,5

Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi provisoires.

3. Évolution de l'emploi salarié par région en 2017

	Ensemble		Indus-trie	Construc-tion	Tertiaire marchand
	(en %)	(en milliers)			
Auvergne-Rhône-Alpes	2,4	48,8	0,4	1,7	3,3
Bourgogne-Franche-Comté	1,7	10,1	-0,3	0,4	2,3
Bretagne	2,8	20,8	0,8	2,7	3,5
Centre-Val de Loire	1,3	7,4	-0,4	0,3	2,0
Corse	2,3	1,5	0,9	2,0	2,4
Grand Est	1,6	19,1	-0,4	1,9	2,0
Hauts-de-France	1,3	17,1	-1,0	0,7	2,2
Île-de-France	2,1	89,5	-0,2	4,3	2,5
Normandie	1,0	7,8	-0,3	1,0	1,6
Nouvelle-Aquitaine	2,2	28,5	0,4	2,3	2,7
Occitanie	2,2	26,8	0,8	3,0	2,7
Pays de la Loire	3,3	30,8	1,3	2,1	4,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,8	20,6	0,0	2,3	2,2
France métropolitaine	2,0	329,0	0,1	2,3	2,5

Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi provisoires.